



Info

Mairie

VAXONCOURT

281

Juin 2025

MANIFESTATIONS LOCALES - JUIN 2025 :

Dimanche 1 ^{er} juin	Marche mensuelle 9 h - Terrain de foot (rendez-vous) Vide greniers (Grande rue) <u>Buvette / restauration sur place</u>	La forme sous toutes ses formes La Ré-Création du Durbion
Samedi 7 juin	Ouverture de la pêche (étang J.P. Valentin)	Amicale des pêcheurs
Dimanche 8 juin	Repas champêtre (étang J.P. Valentin) <i>Réservation - Michel FAYOLLE (06 11 40 29 30)</i>	Amicale des pêcheurs
Jeudi 12 juin	Permanence France Services Permanence Conseiller Numérique Atelier Informatique <i>A partir de 13 h 30 - Mairie</i>	
Samedi 14 juin	Danses médiévales <i>A partir de 14 h - Salle de la mairie</i> Jeux Intervillages <i>A partir de 14 h - Haillainville</i>	La Médiévale
Jeudi 26 juin	Atelier Informatique <i>A partir de 13 h 30 - Mairie</i>	

ASSOCIATION « LA FORME SOUS TOUTES SES FORMES » :

L'association « La forme sous toutes ses formes » organise une marche chaque premier dimanche du mois. Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 1^{er} juin à 9 h sur le parking de l'école. Pour tout renseignement, merci de contacter Mme Sophie REMY au 09.50.75.73.05.

VIDE-GRENIERS :

Le dimanche 1^{er} juin de 8 h à 17 h, l'association « La Ré-Création du Durbion » organise dans la « Grand'rue » son traditionnel vide-greniers. Le prix du mètre linéaire est fixé à 2 €.

A cette occasion, des jeux en bois seront gratuitement mis à disposition des petits et des grands le jour de la manifestation, sous la surveillance de leurs parents.

Contact : larecreationdudurbion@gmail.com

M. Hugo METZ : 06.13.33.72.66

VIDE-GRENIERS - REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION :

Lors du vide-greniers, la circulation et le stationnement dans la Grande rue seront interdits, sauf pour les riverains et les véhicules de secours. Les déviations se feront en sens unique par la rue de la Moselle puis la rue « Derrière la Ville » et « Le Palton » puis la rue du Moulin.

PLAN CANICULE :

Depuis 2004, le département a l'obligation d'élaborer un plan de gestion de canicule destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Ce plan est activé chaque année du 1^{er} Juin au 31 Août. Aussi, les personnes fragiles et/ou isolées qui le désirent peuvent se faire recenser dans la Mairie de leur commune. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie (03.29.67.22.78).

AMICALE DES PÊCHEURS - REPAS DE PECHE :

L'amicale des pêcheurs organise sa traditionnelle journée de pêche à l'étang « Jean-Paul VALENTIN » le dimanche 8 juin 2025 à midi.

Kir
Faux filet au barbecue et ses légumes
Fromages
Dessert
Café

TARIFS :

15 € / Adulte

10 € / enfant

Les réservations sont à faire auprès de M. Michel FAYOLLE au 06 11 40 29 30.

PROPRETE DES RUES :

Dans son article 32, le règlement sanitaire départemental précise que « *les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords* ». Les habitants sont invités à participer à l'effort collectif d'entretien des rues en maintenant leur partie de trottoir et/ou de caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété. Merci à toutes celles et tous ceux qui participent déjà à l'embellissement et à la valorisation de notre village.

ZONES RESERVEES A LA BAIGNADE :

Par arrêté préfectoral N°857/2015, M. le Préfet des Vosges rappelle qu'il n'existe aucun plan d'eau ou partie de cours d'eau réservé à la baignade sur la partie domaniale de la rivière « Moselle » d'Epinal à Nomexy et l'embranchement d'Epinal dans le département des Vosges.

NUISANCES SONORES :

L'utilisation d'outils de jardinage ou d'appareils de bricolage (outils à moteurs thermiques, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peut se faire qu'aux horaires suivants :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
 - de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
 - de 10 h à 12 h
- les jours ouvrables,
les samedis,
les dimanches et jours fériés.**

D'une manière générale, les problèmes de bruit peuvent être réglés entre gens raisonnables avec une pointe de tolérance.

COUP DE POUCE AUX JEUNES :

Une aide de **TRENTE EUROS** par an est accordée aux enfants à **partir de trois ans et jusqu'au jour de leur dix-huitième anniversaire** pour des dépenses concernant :

- ✓ Les licences sportives (football, rugby, judo, athlétisme, gymnastique...) ou abonnements sportifs (piscine, patinoire, danse, équitation, ...).
- ✓ Les cotisations à des activités culturelles (musique et théâtre).
- ✓ Les frais d'inscription aux centres aérés.

Pour en bénéficier, l'un au moins des parents doit résider dans la commune et pouvoir justifier du rattachement fiscal de l'enfant (avis d'imposition). Pour les enfants en garde alternée chez l'un au moins des parents résidant dans la commune, cette aide sera réduite de moitié, soit QUINZE EUROS. Dans le cas où les deux parents résident séparément dans la commune, l'aide de QUINZE EUROS sera attribuée à chacun des parents. Dans tous les cas, elle ne peut être accordée qu'en une seule fois et elle est réglée directement à l'organisme sur présentation d'une facture.

PAROISSE SAINT-LAURENT DES TROIS RIVIERES :

Samedi 31 mai	Messe anticipée	18 h	Vaxoncourt
Dimanche 1 ^{er} juin	7 ^{ème} Dimanche de Pâques	9 h 30	Bayecourt
Dimanche 8 juin	Pentecôte & profession de foi	10 h 30	Thaon les Vosges
Dimanche 15 juin	Sainte Trinité	9 h 30	Domèvre sur Durbion
Dimanche 22 juin	Premières communions	10 h 30	Thaon les Vosges
Samedi 28 juin	Messe anticipée	18 h	Vaxoncourt
Dimanche 29 juin	13 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Nomexy

Tél : 03.29.67.22.78
Adresse mail : mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr
Site Internet – <http://vaxoncourt.free.fr/>

Le Maire
Frédéric DULOT